

Discours d'un membre de la députation d'Excideuil (Dordogne) et réponse du Président Dubarran, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

Joseph-Nicolas Barbeau du Barran

Citer ce document / Cite this document :

Barbeau du Barran Joseph-Nicolas. Discours d'un membre de la députation d'Excideuil (Dordogne) et réponse du Président Dubarran, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 323;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34774_t1_0323_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[L'orateur de la députation] (1) :

Citoyens représentants,

De tous les maux que l'homme a fait à ses semblables, de tous les crimes dont il a à rougir, le plus grand est d'avoir osé attenter à leur liberté, égarer leur raison par de religieuses impostures. Déggradés par le despotisme et la superstition, les hommes sembloient prédestinés à méconnoître pour toujours les saintes lois de la nature et de l'humanité. C'est vous, braves et incorruptibles Montagnards, c'est vous qui leur avez restitué leur dignité primitive; c'est vous qui avez terrassé sur le sol de la France les deux monstres qui depuis tant de siècles s'abreuvoient du sang de l'espèce humaine. Mais vous n'avez fourni qu'une partie de votre glorieuse carrière. L'homme de toutes les nations, susceptible encore d'ouvrir les yeux à la lumière, vous a proclamés au fond de son cœur les amis, les libérateurs du genre humain. L'univers est devenu votre patrie, vous lui devez le bonheur. Du haut de cette Montagne célèbre à jamais, continuez de lancer la foudre et restez à votre poste jusqu'à ce que tous les trônes et tous les autels soient réduits en poussière. Nous vous exprimons le vœu des sans-culottes composant la société républicaine de Nontron; ils vous disent par notre organe que, comme vous, ils sont capables de contempler de sang-froid, de suivre avec intrépidité, les entreprises les plus périlleuses, lorsqu'elles auront pour but d'assurer le triomphe de la liberté, de l'égalité : Vive la République, Vive la Montagne, Vive les Sans-culottes.

Citoyens représentants,

Nous sommes envoyés vers vous par la Société républicaine de Nontron pour vous faire hommage des dons déposés sur son bureau pour les besoins de la patrie. Ils consistent en : [suit la liste reproduite au P.V.].

La commune de Nontron qui, lors du recrutement fait en exécution de la loi du 24 février dernier, mérita de votre part le tribut encourageant que vous vous empressiez toujours de payer au patriotisme n'a pas été moins disposée à secouer le joug des préjugés religieux que celui des préjugés politiques, elle vous fait offrande de la dépouille des temples de l'erreur; elle consiste en 26 marcs d'argenterie, elle vous fait remise de 4 croix de St Louis.

Nous sommes encore chargés par l'administration du district de vous faire hommage d'un petit trésor découvert dans le sein de la terre par l'œil pénétrant de quelques sans-culottes, nos camarades; il a été trouvé dans le jardin d'un ci-devant, et père d'émigré et consiste en 621 louis et 78 marcs 2 onces d'argenterie.

Le numéraire, les assignats, l'argenterie avec les croix ci-dessus détaillés ont été remis par nous à l'administration des domaines nationaux à la Trésorerie conformément aux récépissés que nous venons de retirer.

(Applaudi.)

Le président répond aux citoyens porteurs de l'adresse (2) qui sont admis aux honneurs de la séance.

Mention honorable et insertion au bulletin de leur offrande sont ensuite demandées, mises aux voix et décrétées (1).

42

Une autre députation de la société populaire d'Excideuil, département de la Dordogne, et du comité de surveillance du même lieu offrent à la Patrie 2,710 liv. en assignats, 1,602 liv. en numéraire, 14 marcs d'argenterie, 17 marcs de galons en or et argent, 2 gros 58 grains d'or en bijoux et cinq croix dites de Saint Louis.

La même députation annonce qu'il a été versé dans les magasins de l'administration beaucoup d'effets propres à l'équipement de nos braves frères d'armes : 1.004 chemises, 132 paires de bas, 25 paires de souliers, 14 cols, 14 paires de mitons, un fusil, une giberne, 2 bonnets de grenadier, 2 sabres, 2 sacs de peau, 8 couvertures de laine, 46 draps de lit, un habit, culotte, manteau et paire de bottes et remet toujours en dons patriotiques, au nom des citoyens de Gay et Carvoix, notaires du district d'Excideuil, la finance et les titres de leurs offices (2).

Les fourneaux de nos forges sont allumés, dit l'ORATEUR. Il en sort chaque jour des instruments qui portent l'effroi et la mort dans les rangs de ces armées, que le despotisme et la tyrannie ont assemblées pour détruire notre sainte liberté. Nos jeunes frères d'armes sont depuis long-temps aux frontières; chaque jour est pour eux un jour de triomphe; jaloux de les imiter, nous irons les joindre, s'il le faut; nous irons partager leur gloire et leurs dangers. Parlez, législateurs, et nous partirons tous pour soutenir la cause commune jusqu'à notre dernier soupir (3).

Le président répond à la députation, qui est admise aux honneurs de la séance, et la Convention nationale décrète mention honorable et insertion au bulletin des dons ci-dessus mentionnés, et, au surplus, le renvoi au comité de liquidation des titres d'offices envoyés par les citoyens Gay et Carvoix.

43

Une députation de la commune de Tourny, département de l'Eure, est admise, et annonce le dépôt qu'elle a fait de 41 marcs 5 onces d'argenterie, un marc 5 onces un demi-gros d'objets en pierreries, et d'un encensoir de cuivre, du poids de 4 onces.

La même députation annonce l'intention où est cette commune de dédier à la Raison sa ci-devant église, félicite la Convention sur ses travaux, et demande que le bulletin soit envoyé à leur municipalité et à la société populaire (4).

(1) C 291, pl. 921, p. 18.

(2) Les commissaires étaient Royer l'ainé, Forien, Desflosses.

(1) Bⁱⁿ, 17 pluv.

(2) P.V., XXXI, 27.

(3) Bⁱⁿ, 17 pluv. (suppl^t).

(4) P.V., XXXI, 28. Bⁱⁿ, 17 pluv. (suppl^t).